



EUROPEAN UNION

Permanent Delegation to the United Nations Office
and other international organisations in Geneva

Head of Delegation



27 novembre 2020

Re : Invitation à participer à *Promouvoir les partenariats* - deux webinaires sur les droits des victimes des mines antipersonnel et autres restes explosifs de guerre ; et sur la coopération et l'assistance.

À la suite de l'annonce faite par la délégation de l'Union européenne auprès des Nations unies à Genève lors de la dix-huitième Assemblée des États parties (18MSP), nous avons le plaisir d'inviter votre État ou organisation à participer à deux séminaires virtuels :

3 décembre : **Conversation avec l'Envoyée spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'accessibilité et l'inclusion**

13h15-14h30 GMT+1 Information et inscription, <https://bit.ly/GlobalConversationVA>

4 décembre : **Coopération et assistance, favoriser les partenariats !**

13h30-15h30 GMT+1 Information et inscription, <https://bit.ly/CoopAssist-VA>

Vous trouverez ci-joint la note conceptuelle de ces deux événements. Tous les États et les organisations intéressées sont invités à y assister, car tous ont leur place dans la garantie du bien-être des victimes et des survivants des mines et autres restes explosifs de guerre, sur un pied d'égalité avec les autres membres de la société. L'interprétation sera assurée de l'arabe, de l'anglais, du français et de l'espagnol. Le langage des signes sera assuré.

Pour toute question ou information complémentaire sur ces deux événements, veuillez contacter l'Unité d'appui à l'application de la Convention (ISU) à l'adresse suivante : events@apminebanconvention.org. Nous nous réjouissons de voir votre État/organisation représenté à ces webinaires virtuels qui visent à soutenir les efforts déployés pour remplir la promesse de la Convention envers les victimes de mines terrestres et l'application du Plan d'action d'Oslo.

Cordialement,

Walter Stevens
[Signé]

À : Missions permanentes des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, de la production, du stockage et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

Missions permanentes des États non parties

Organisations internationales et non gouvernementales intéressées